

Rapport final

Maison de la Mobilité Itinérante

Appel à Manifestation d'Intérêt

France Mobilités

Territoires de Nouvelles MObilités Durables

TENMOD

Février 2024

Le projet initial de la Maison de la Mobilité, lancé à Montfort Communauté fin 2018, visait à centraliser toute l'offre de mobilité du territoire en un seul lieu, répondant à l'appel à projet « 1001 Gares » de la SNCF, spécifiquement situé à la gare de Montfort-sur-Meu pour sa stratégie. Cependant, en raison de la nécessité de travaux de restauration importants et de la perspective d'embaucher un animateur dédié à cet espace, les coûts de fonctionnement se sont révélés trop élevés pour une collectivité d'environ 25 000 habitants, ce qui a conduit à l'abandon du projet.

L'AMI TENMOD de 2021 a permis de redynamiser ce concept de Maison des Mobilités, mais sous une forme différente, désormais conçue pour être itinérante. Les élus de Montfort Communauté souhaitant disposer d'un outil capable d'informer et de sensibiliser les habitants sur les enjeux des déplacements, tout en tenant compte des particularités d'un territoire périurbain. C'est ainsi qu'est né le projet de la Maison de la Mobilité Itinérante, dont le principe a été inversé : désormais, ce n'est plus aux habitants de se rendre à la Maison de la Mobilité, mais c'est cette dernière qui se déplacera vers eux.

Dans une logique de cohérence avec l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié adopté en décembre 2023 par Montfort Communauté, l'action 7 « Maison de la Mobilité Itinérante » inscrite dans la catégorie « Communication et Sensibilisation ». Le format d'origine (vélo cargo ambulancier) que devait acquérir la Maison de la Mobilité a été revu par manque de place de stockage par la collectivité, et après des échanges entre élus et service ont estimé que le véhicule serait sous-utilisé par rapport à l'investissement. À la place du vélo cargo, il a été décidé que la Maison de la Mobilité Itinérante prendrait la forme d'un ensemble de stands ambulants (stand central de la Communauté de communes + stands de partenaires) qui se déplaceront sur des événements populaires organisés par les huit communes de Montfort Communauté.

La Maison de la Mobilité Itinérante maintient donc les mêmes objectifs de sensibilisation et d'information aux habitants sur les offres de mobilité disponibles ainsi que sur les actions actuelles et futures menées sur le territoire (notamment les actions menées dans le cadre du PMS). Elle se concrétisera, par l'animation par le chargé de projets mobilités, d'un stand dédié à l'information et à la promotion des différentes options de déplacement, tant au niveau local que vers les territoires voisins. Ce stand central sera donc entouré de partenaires et acteurs de la mobilité (selon la nature de l'événement) tels que SNCF Voyageurs, la Région Bretagne, EHOP Covoiturage, la plateforme OuestGo, la Maison de l'Europe, Eureka Emplois Services, les deux vélocistes du territoire communautaire et l'association locale CEHAPI. Des animations variées seront proposées, telles que la démonstration du jeu de société thématique « Empreinte » créé et développé par Montfort Communauté dans le cadre de l'AMI TENMOD, des quiz, des goodies, des ateliers pratiques et ludiques autour du covoiturage, du vélo et des modes alternatifs à l'usage individuelle de la voiture.

La capacité à mobiliser l'initiative dans toutes les communes, même les plus petites, demeure inchangée et sera facilement identifiable et communiquée aux habitants par le biais du magazine communautaire et des réseaux sociaux. Afin de rendre ces animations concrètes, des interventions de la Maison de la Mobilité sont programmées dans 4 des 8 communes en 2024, puis dans 4 autres communes en 2025, aux dates suivantes :

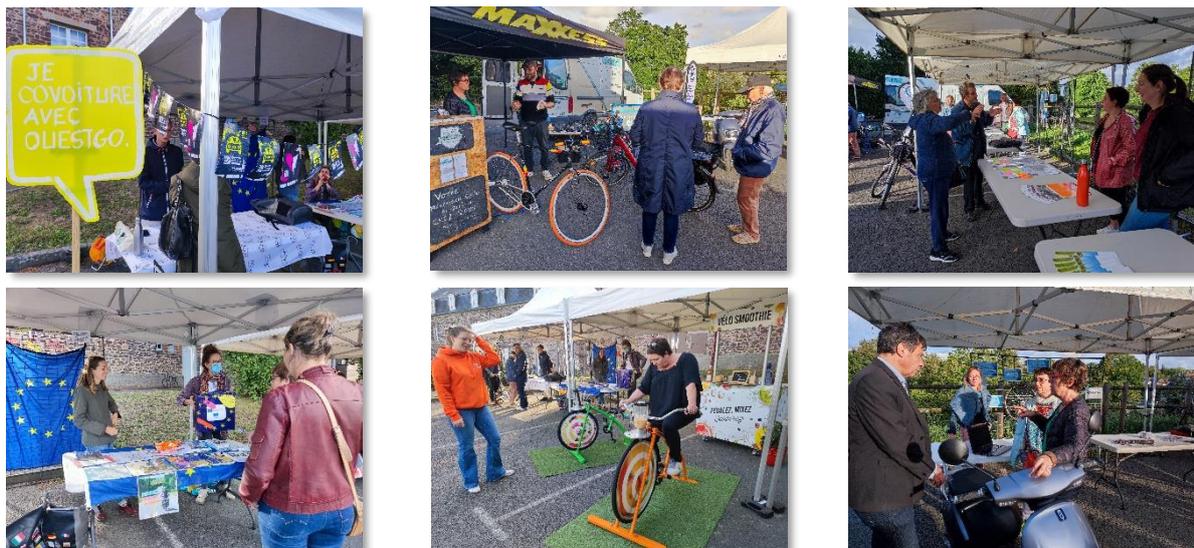
- Bédée : Fête de l'été (15 juin 2024)
- Montfort-sur-Meu : Fête de la Nature (25 mai 2024)
- La Nouaye : Comice agricole (31 août 2024)
- Saint-Gonlay : Fête du vélo (septembre 2024)

Expérimentations, évaluations de solutions de mobilité :

- Organisation et tenue de la soirée de la mobilité dans le cadre du PMS

Afin d'effectuer un premier test grandeur nature de la Maison de la mobilité itinérante, Montfort Communauté a pu initier la démarche avec des partenaires de la mobilité à l'occasion d'un événement appelé « la soirée de la mobilité » qui s'est tenu le jeudi 21 septembre à partir de 18h. Cette soirée s'est inscrite dans le cadre de l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié de Montfort Communauté. L'objectif était de présenter les résultats des travaux menés pour la mise en œuvre de ce document cadre servant de feuille de route à la collectivité pour les années à venir sur les questions de mobilités. Cette initiative s'est déroulée en parallèle de la « Semaine Européenne de la Mobilité », et à cette occasion, des stands ont été mis en place par des organismes partenaires de Montfort Communauté ainsi que des animations autour de la mobilité.

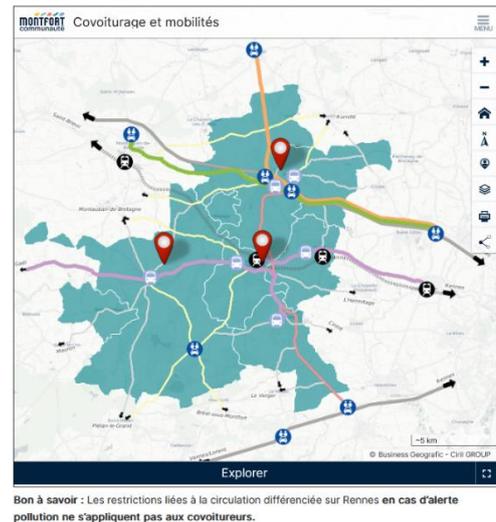
Ainsi nous avons pu accueillir nos partenaires autour d'un stand de Montfort Communauté. Il y avait donc à nos côtés EHOP Covoiturage (solutions de covoiturage), OuestGo (plateforme de covoiturage), Eureka Emploi Services (dispositifs de mobilité pour améliorer l'accès à l'emploi), la Maison de l'Europe (solutions de mobilité en Europe et présentation de projet européen comme le réseau EuroVélo, le Pass InterRail...), la mairie de Montfort-sur-Meu (présentation des projets mobilité de la commune), le vélociste ambulancier l'Amicyclette (démonstrations de réparation de vélos), Permajuice (smoothies en pédalant). Voici quelques photos illustrant l'événement :



- Incitation au covoiturage (convention EHOP covoiturage et OuestGo)

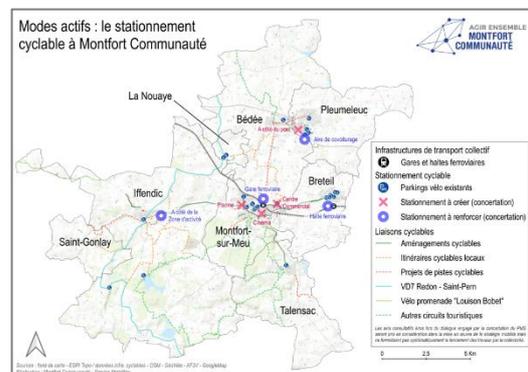
Afin de permettre l'amélioration de l'information aux habitants et aux entreprises et de promouvoir de manière plus efficace la pratique du covoiturage sur le territoire, les élus ont souhaité renouveler les conventions avec l'association EHOP covoiturage et la plateforme de covoiturage OuestGo. Ainsi, depuis 2022, la continuité de ces engagements permette d'associer les partenaires aux actions liées à la Maison de la mobilité itinérante et d'avoir un meilleur impact et une visibilité accrue des initiatives menées sur le territoire sur la thématique du covoiturage. Ces conventions concourent à rendre les actions de Montfort Communauté plus efficaces pour améliorer l'accès à l'emploi, accompagner au changement de pratiques de déplacements, améliorer l'accessibilité aux autres modes de transport présents sur le territoire tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre... Des actions ont donc été menées dans ce sens notamment avec l'intervention d'EHOP covoiturage à plusieurs reprises auprès d'employeurs du territoire lors de petits déjeuners appelés « Place des mobilités » coorganisés avec le service du développement économique, ces événements se sont tenus les 15 juin 2023 et le 25 janvier 2024.

Pour rendre ces rencontres pertinentes, nous avons coconstruit, avec EHOP covoiturage et OuestGo, en amont de ces temps d'échanges, différents outils permettant de mieux comprendre les besoins des employeurs (questionnaires en lignes, entretiens en entreprises) ainsi que des solutions permettant de répondre sans plus attendre aux attentes identifiées grâce à ces échanges avec les employeurs (supports de communication clé en main, carte interactive, communautés de covoiturage par zone d'activité...). Voici quelques illustrations de ces actions :



- Expérimentation test de racks à vélos

Dans le cadre de la concertation pour l'élaboration du PMS, mobilisant habitants, usagers et élus du territoire, une action visant à développer le nombre de stationnements pour vélos a été retenue (Action 4 « Développer des abris vélos sécurisés » dans la catégorie « Modes actifs ». Afin de concrétiser rapidement cette action pour les habitants, il a été proposé et validé en commission « Cadre de vie » d'acquérir 4 racks à vélos mobiles d'une capacité de 12 places, permettant de tester différentes localisations pour des stationnements vélos pertinents à long terme, tout en répondant aux exigences techniques de la FUB (attache cadre + roue). Le principe de cette expérimentation, conforme aux objectifs décrits dans l'axe 2 de l'AAP TENMOD, est d'installer ces racks pour une durée de 6 mois dans 4 premières localités tests (selon les priorités du PMS + baromètre cyclable FUB), puis au terme des 6 mois, les déplacer vers d'autres communes de Montfort Communauté. Vous trouverez ci-dessous le type de rack mobile utilisé pour l'expérimentation, ainsi qu'une carte issue du PMS identifiant les emplacements prioritaires.



- Continuité du service de location de Vélos à Assistance Electrique (VAE) aux habitants

Afin d'assurer la continuité du service d'expérimentation de location de VAE aux habitants dans les meilleures conditions et de répondre efficacement à la volonté croissante de développer la pratique du vélo sur le territoire, il a été décidé de renouveler une partie des batteries du parc de VAE mis à disposition. Ce service, bien identifié des usagers, rencontre un franc succès et permet à de nombreuses personnes de tester la mobilité électrique pour leurs déplacements au sein de la Communauté de communes. Il apparaît aujourd'hui comme une alternative crédible à l'utilisation de la voiture individuelle, contribuant concrètement à inciter au changement des pratiques de mobilité sur le territoire.

Mis en avant par la Maison de la Mobilité Itinérante à travers des flyers, des démonstrations et des tests réalisés par les habitants eux-mêmes, cette action phare de Montfort Communauté bénéficie d'une réelle mise en valeur grâce à ce moyen innovant de communication et de sensibilisation itinérant.

- Soutien à l'association locale « CEHAPI » pour mener des actions complémentaires autour des mobilités

Montfort Communauté bénéficie de l'engagement d'une association locale dynamique axée sur les mobilités : l'association CEHAPI, établie dans les locaux de la gare SNCF de Montfort-sur-Meu. À travers ses activités, CEHAPI vise à sensibiliser les citoyens aux enjeux de mobilité, de climat, d'économie circulaire, de réduction des déchets, d'inclusion et de solidarité, dans le but de promouvoir des modes de vie solidaires et durables. Cette association organise régulièrement des actions sur le territoire intercommunal, rassemblant les habitants autour des questions de développement durable.

Ces initiatives se concrétisent à travers des événements tels que le Village des Possibles ou des rencontres à thème comme « Mettons-nous en lien pour penser et organiser le covoiturage » et « Parlons-en : voyager à vélo, comment se lancer ? ». Dans ce cadre, Montfort Communauté a accordé une subvention de 2000 euros en 2023 (accordée depuis 2021) pour soutenir CEHAPI dans le déploiement de son programme d'animation axé sur les mobilités et le développement durable, en collaboration avec les habitants et les acteurs locaux.

Par ailleurs, l'association s'est engagée à participer à trois des quatre événements identifiés dans le cadre de l'action de la Maison de la Mobilité Itinérante, proposant ainsi des activités en cohérence avec les initiatives de Montfort Communauté comme un stand de réparation de cycles ou de communications spécifiques sur les bénéfices liées au changement de pratiques de mobilités. Des actions qui sont donc complémentaires avec celles proposées par les autres partenaires en présence.

Conclusion du rapport final :

En conclusion, toutes ces actions démontrent la cohérence et l'efficacité du projet de Maison de la Mobilité Itinérante. Initialement conçu pour centraliser l'offre de mobilité du territoire en un seul lieu, ce projet a évolué vers une forme plus flexible et dynamique, mieux adaptée aux besoins spécifiques d'une collectivité à la fois périurbaine et rurale.

Grâce à la mobilisation des partenaires locaux et des habitants, la Maison de la Mobilité Itinérante se déploie à travers diverses initiatives et événements, offrant une plateforme d'information, de sensibilisation et de promotion des différentes options de déplacement. Des animations variées sont et seront proposées, allant des démonstrations de réparation de vélos aux ateliers ludiques sur le covoiturage, en passant par des rencontres thématiques et des témoignages inspirants.

La flexibilité de cette approche itinérante permet d'atteindre efficacement les habitants dans toutes les communes de Montfort Communauté, même les plus petites, favorisant ainsi une véritable appropriation des enjeux de mobilité durable. En collaborant avec des associations locales telles que CEHAPI et en renforçant les partenariats avec des acteurs clés comme EHOP Covoiturage, OuestGo, la SNCF ou la Région Bretagne, Montfort Communauté montre son engagement en faveur d'une mobilité plus durable et inclusive pour tous ses habitants.

Ces actions complémentaires, allant de l'expérimentation de racks à vélos à la continuité du service de location de VAE en passant par le soutien aux associations locales, illustrent la diversité et la richesse des initiatives menées pour répondre aux attentes et aux besoins de la population en matière de mobilité.

Enfin, il convient de souligner que l'AMI TENMOD de 2021 a été une véritable chance pour le territoire de pouvoir acquérir une véritable stratégie pour planifier le développement des mobilités alternatives sur le territoire grâce au PMS et pour tester et expérimenter des actions concrètes et efficaces. En somme, la Maison de la Mobilité Itinérante incarne la volonté de Montfort Communauté de transformer positivement les pratiques de déplacement et de construire ensemble un avenir plus durable et solidaire.